

LE CAMPUS MAURIACUS

NOUVELLE ÉTUDE SUR LE CHAMP DE BATAILLE D'ATTILA

PAR M. GIRARD

Revue Historique - 1885 - XXVIII - 2e fascicule.

La question que nous nous proposons de traiter attend encore une solution définitive. Ce n'est pas qu'elle soit par elle-même très complexe ni que les éléments qu'elle comporte exigent, en l'état actuel, de longues études ou des recherches laborieuses. Les textes ont été étudiés, classés, révisés suivant toutes les règles de la critique moderne : les indications topographiques qu'ils contiennent sont d'une précision et d'une clarté suffisantes : il est désormais possible, nous croyons être en mesure de l'affirmer, d'arriver à une identification rigoureusement conforme aux exigences de la science.

Les écrivains qui, avant ces dernières années, ont traité cette question ne manquaient certes ni de science, ni de sagacité : la méthode seule leur faisait défaut. Dans ces sortes de recherches qui s'appuient avant tout sur l'examen sévère des textes, plusieurs, beaucoup même, ont eu le tort d'admettre indistinctement, sans critique, tous les documents que le hasard leur mettait sous la main. Tout leur était bon : textes apocryphes ou altérés, versions inexactes, imaginées même ou inventées pour les besoins de la cause, restitutions conjecturales, étymologies fantastiques, identifications impossibles. Assurément ils ne se doutaient pas que la géographie comparée est une science, qu'elle repousse absolument les hypothèses, les conjectures, les intuitions, les théories préconçues, que celui qui s'occupe d'études historiques, quelles qu'elles soient, doit employer la saine méthode philosophique et procéder rigoureusement, logiquement, du connu à l'inconnu, qu'il doit enfin et surtout rester pleinement indifférent aux revendications locales et aux intérêts de clocher.

Nous croyons inutile de nous attacher à exposer ou à réfuter les divers systèmes qui ont paru jusqu'ici. Cette réfutation est faite, l'arrêt est prononcé, et d'une façon irrévocable. Nous arrivons immédiatement aux derniers travaux de MM. Anatole de Barthélemy¹ et d'Arbois de Jubainville². Aussi bien, croyons-nous, ce sont les seuls savants avec M. Longnon³ qui, depuis la rénovation des études historiques ou géographiques, à laquelle ils ont pris une si glorieuse part, se soient occupés de notre question. Grâce à eux, le terrain est déblayé ; ils ont arrêté, circonscrit, précisé les termes de la question : la discussion ne peut plus s'égarer.

Une chose à remarquer, c'est que les textes où il est question de la défaite d'Attila, ceux du moins qui sont contemporains ou quasi-contemporains de l'événement, les seuls par conséquent dont il faille tenir compte, sont en réalité fort peu nombreux : une quinzaine en tout. De ces textes, il en est un certain nombre, huit, qui ne donnent aucune indication sur le lieu de la bataille ou même

qui ne disent rien de cette bataille. En ce qui nous concerne et à ne voir que le but que nous nous proposons, ces documents peuvent être mis hors de cause.

Restent donc neuf autres textes que M. Longnon, d'après les travaux antérieurs de MM. de Barthélemy et d'Arbois de Jubainville, divise en trois groupes.

Le premier groupe, nous dit M. Longnon, reproduisant la version wisigothique, indique les champs Catalauniques. Il est représenté par l'Espagnol Idace, par Cassiodore, dont la chronique fut écrite à la cour de l'Ostrogoth Théodoric, et par Isidore de Séville. Nous pouvons y ajouter Jornandès ou Jordanès, dont le texte offre une double mention : les champs Catalauniques et les champs Mauriciens, qui leur sont du reste identifiés. Cette version des champs Catalauniques, que nous pouvons appeler gothique, n'a été reproduite par aucun des écrivains appartenant à notre pays.

Le deuxième groupe peut être désigné sous le nom de franco-burgonde. Il comprend quatre textes : 1° la loi bourguignonne rédigée de 488 à 490, quelques années à peine après la bataille : cette bataille y est désignée par ces mots *pugna Mauriacensis* ; 2° Grégoire de Tours, qui se sert de l'expression *Mauriacus campus* ; 3° Frédégaire, qui a dit *Campania Mauriacensis* ; 4° enfin l'auteur de la vie de saint Aignan, où l'on trouve *locus Mauriacus*.

Le troisième groupe nous donne la version romaine. Il comprend : 1° Jordanès, qui, comme nous l'avons vu, donne à la fois la version gothique et la version romaine en identifiant les *campi Catalaunici* avec les *campi Mauricii* ; 2° le continuateur de la chronique de Prosper d'Aquitaine. Ce document, de beaucoup le plus important, remonte à une très haute antiquité. Découvert à Copenhague par M. Waitz, il a été signalé simultanément en France vers 1870 par MM. de Barthélemy et d'Arbois de Jubainville. Ici nous trouvons sans mélange la version romaine. Ce texte nous apprend d'une façon précise que le lieu où s'est livrée la bataille s'appelle *Maurica*, qu'il est situé en Champagne, dans le voisinage immédiat de Troyes. *Pugnatum est in quinto milliario de Trecis loto nuncupante Maurica in Campania*.

Les textes ainsi classés, quel compte faut-il tenir de la mention des plaines catalauniques ou châlonnaises ? M. Longnon est d'avis qu'il n'y a pas à s'en occuper davantage, cette mention ne se retrouvant que chez des auteurs absolument étrangers à notre pays.

Suivant M. Anatole de Barthélemy, la mention des champs catalauniques, sur laquelle s'est échafaudé tout un système historique, ne se trouverait même pas dans le texte primitif d'Idace. Cette mention serait d'une date postérieure ; l'origine n'en remonterait pas au delà du VIII^e siècle : ce serait l'œuvre de quelque moine plus ou moins érudit qui aurait confondu peut-être la bataille d'Attila avec d'autres batailles plus anciennes livrées à Châlons, ou qui aurait cru par là donner un certain prestige à son pays natal, ou qui aurait fait un amalgame de diverses légendes admises en ces temps d'ignorance et de crédulité.

Sans être aussi affirmatif, nous estimons qu'avant tout il convient de rechercher ce que l'on entendait au juste par ces mots champs Catalauniques, et si, par cette dénomination, on prétendait désigner les plaines voisines de Châlons. Il ne faut pas oublier que Jordanès, comme s'il eût voulu lui-même aller au-devant des explications, aussitôt après avoir nommé les plaines catalauniques, ajoute cette incidente qui précise sa pensée : *Ces plaines s'étendent sur une longueur de cent lieues, suivant l'expression gauloise, et sur une largeur de soixante-dix*. C'est en

somme et à peu près ce qu'on a appelé la Champagne, et, comme le fait remarquer M. d'Arbois de Jubainville, dire que la bataille a eu lieu dans les champs Catalauniques, c'est dire qu'elle a eu lieu en Champagne.

Ainsi entendue, la version gothique n'est pas en contradiction avec la version romaine. Remarquons d'ailleurs que, lorsque Jordanès, après Eutrope et Eusèbe, mentionne dans sa chronique la bataille livrée par Aurélien à Tetricus près de Châlons, il ne dit plus les *champs Catalauniques* : il se sert de l'expression bien autrement précise *apud Catalaunos*. C'est ce qu'avait fait également Ammien Marcellin pour la victoire de Julien. De ce qui précède, nous pouvons donc tirer cette conclusion que Jordanès et avec lui sans doute les historiens goths ou espagnols, par ces mots *champs Catalauniques*, n'ont point prétendu désigner le voisinage immédiat de Châlons. D'autres textes nous apprendront, du reste, que la bataille a eu lieu avant le passage d'Attila à Troyes.

Les champs Catalauniques ainsi expliqués, il reste les expressions ou dénominations suivantes que fournissent les deux autres groupes : *Mauriacus*, *Mauriacensis*, *Mauricii* et *Maurica*. De ces quatre formes, trois sont purement adjectives. La chose est évidente pour *Mauricii* et pour *Mauriacensis*. Dans Grégoire de Tours, *Mauriacus* accompagnant *campus* est également un adjectif. Cet adjectif suppose un substantif correspondant qui ne nous est pas donné par cet historien, mais qui existait et très probablement différait de *Mauriacus*. C'est ainsi que le substantif *Parisius* a donné comme adjectif correspondant la forme *Parisiacus*. Il est inutile sans doute de multiplier les exemples. Dans la vie de saint Aignan, *Mauriacus*, croyons-nous, qualifie locus au même titre que *Parisiana* qualifie *urbs*, *Marciacensis villa* ou *domus*, *Luciliacus vicus*, etc. La vraie forme du substantif correspondant à l'adjectif *Mauriacus* nous est donnée par le texte du continuateur de la chronique de Prosper, et ce nom est bien réellement *Maurica*.

Si, dès l'antiquité classique, la ville de la Séquanaise, dont les inscriptions nous ont révélé le vrai nom *Raurica*, lequel ne diffère que par une lettre de *Maurica*, a été désignée dans Pline l'Ancien par l'expression *Raurica colonia* (4, 17, 13), à plus forte raison, dans la Gaule franque, au temps de Grégoire de Tours, *Maurica* a pu donner les adjectifs *Mauriacus* et *Mauriacensis*. Et quand, d'autre part, l'historien Jordanès, qui habitait en Italie, qui écrivait en Italie, a eu à former un adjectif correspondant au substantif *Maurica*, il a dû négliger le suffixe *ac*, étranger à l'Italie, et recourir à la forme purement et régulièrement latine *Mauricii*.

Il n'avait, ce semble, à sa disposition que les formes *Mauricius* ou *Mauricensis*. En d'autres termes, et pour résumer notre pensée, il nous semble qu'il n'est point du tout nécessaire de supposer une altération du texte ou une erreur de copiste pour expliquer la version *Mauricii campi*.

De ce court exposé, il résulte donc clairement : 1° que la localité en question s'appelle *Maurica* ; 2° que, le nom *Mauriacum* ne se trouvant dans aucun texte, toute solution basée sur cette dénomination est erronée ; 3° enfin que la version dite romaine est en parfait accord avec la version franco-burgonde, et que cette dernière n'est nullement contredite par la version gothique.

Rien maintenant n'est plus facile que de connaître l'emplacement exact de *Maurica*. Le continuateur de Prosper affirme en termes formels que ce *lieu* était à la distance de cinq milles de Troyes. Il s'agit bien ici d'une évaluation exacte et précise. M. de Barthélemy prétend, il est vrai, que, par ces mots de cinquième milliaire, l'auteur n'a eu en vue qu'une distance indéterminée, ce que l'on appelle

vaguement la banlieue d'une ville ; mais MM. d'Arbois de Jubainville et Longnon n'ont pas de peine à prouver que cette assertion n'est pas fondée. D'autre part, les milles dont parle l'auteur sont bien des milles romains et non des lieues gauloises : c'est ce que fait clairement voir M. Longnon, qui, sur ce point, ne partage pas l'avis de M. d'Arbois de Jubainville. Or, cinq milles représentent exactement 7.405 mètres. Nous ne voyons aucune raison de douter de l'exactitude de cette évaluation, puisée probablement à des sources officielles. C'est donc à cette distance précise de Troyes qu'il faut chercher *Maurica*. Il est clair que c'est dans la direction d'Orléans, c'est-à-dire de Sens, qu'il faut jeter les yeux. Frédégaire nous apprend en effet que c'est dans leur marche d'Orléans sur Troyes que les Huns ont eu à livrer bataille. Les deux vies de saint Loup nous laissent à entendre non moins clairement que c'est après sa défaite qu'Attila a traversé Troyes.

Or, voici ce que l'étude du terrain nous a révélé. A la distance de 7.400 mètres de Troyes (cette distance est prise sur la carte de l'état-major), un peu à droite de la grande voie militaire qui menait de cette ville à Sens, au pied de la colline de Montgueux, versant sud-est, existe une contrée d'une étendue mal définie, nommée traditionnellement *les Maures*. De là s'étend vers l'est, sur la lisière de la forêt d'Othe, une plaine immense. Deux voies romaines, celle de Sens et la voie connue dans le pays sous le nom de voie Riot, bordent les Maures à quelque distance, à l'est et au nord. Un ancien chemin y mène en droite ligne depuis Troyes. Un premier tronçon de ce chemin, entre Troyes et le village des Noes, porte encore officiellement, de nos jours, le nom de *voie des Maures*. Ce chemin se perd en partie dans la traversée du village ; mais, au delà, il reprend sa direction première, dont il ne se dévie plus. Un peu en avant de la voie Riot, il se bifurque : les deux branches viennent toutes deux se terminer brusquement à la contrée des Maures en l'abordant par deux côtés différents. L'une de ces branches porte aussi, M. Cadet de Montgueux nous l'a affirmé, le nom de *véon* des Maures.

Au centre de cette contrée est un petit territoire anciennement appelé le Château. Ce terrain était déjà en état de culture au XVII^e siècle, comme le prouve une déclaration de biens que nous avons lue aux archives de l'Aube. On dit dans le pays qu'il y a eu là autrefois un couvent ou un château. Le fait est qu'il y a une quarantaine d'années, s'il faut en croire les habitants, on y a trouvé des substructions, de vieilles murailles, dont on a utilisé les matériaux, et que les travaux de culture y ramènent encore à la surface des tuileaux et des briques d'une fabrication et d'une provenance inconnues.

Nous n'avons trouvé jusqu'ici aucun titre où cette contrée soit mentionnée ; mais le nom, nous nous en sommes assuré, s'est conservé traditionnellement dans le pays. Un officier d'état-major de l'armée territoriale nous a affirmé avoir, lui aussi, recueilli sur les lieux cette dénomination et en avoir pris note pour s'en servir au besoin dans les éléments d'un travail topographique destiné au ministère de la guerre. C'est lui qui nous a signalé cette concordance de noms entre la contrée et le chemin qui y conduit. Quant à la voie des Maures, nous en trouvons la mention plusieurs fois répétée dans un censier de 1449 relatif aux Noes.

Le nom des *Maures* est-il bien la traduction en langue populaire du nom latin *Maurica* ? La chose nous paraît incontestable. Le mot français est au pluriel comme le mot latin. *Maurica* donne *les Maures* par la chute de la finale *ica, icum*,

comme *Corsica* donne la Corse, *Petrogoricum* le Périgord, *Cenomannicum* le Maine, et beaucoup d'autres que nous pourrions citer.

Voyons maintenant si cette identification répond à toutes les autres conditions du problème. Ici nous demandons grâce pour quelques considérations stratégiques qu'il nous est impossible d'éviter. Nous serons bref et nous continuerons, autant que nous le pourrons, de nous appuyer sur les textes.

Entre la vallée de l'Yonne et celle de la Seine s'étend une région tourmentée et boisée connue sous le nom de forêt d'Othe. A l'époque romaine, deux grandes voies contournaient cette région sans y pénétrer et en suivaient les bords aux deux extrémités : l'une, la voie d'Agrippa de Lyon à Boulogne, l'autre, la voie de Lillebonne à Troyes par Sens. Une troisième voie, parallèle aux deux autres, voie décrite par M. Boutiot, traversait le massif par le centre de part en part. Ces voies venaient toutes déboucher par de larges cols dans la vallée de la Seine à Troyes.

En avant de cette ville, à une distance d'environ sept à dix kilomètres, ces routes étaient reliées entre elles par une voie transversale qui, partant des environs de Laines-au-Bois, allait dans la direction de Saint-Lyé, en effleurant la base de la colline de Montgueux à son extrémité nord-est.

Attila a vraisemblablement amené la plus grande partie de son armée par la voie de Sens à Troyes, remontant la vallée de la Vanne et restant à proximité d'eaux potables et abondantes. Il s'est arrêté dès qu'il a rencontré une plaine favorable au déploiement de son immense cavalerie. La première vie de saint Loup donne à entendre, croyons-nous, que cette armée avançait par plusieurs routes à la fois, puis qu'elle s'est ralliée et massée dans la plaine découverte qui avoisine Troyes. C'est ainsi du moins que nous entendons la phrase suivante : *Imminentibus Hunnis quorum per Gallias ubique diffusus premebat exercitus, Trecanissam urbem patentibus campis expositam cum infensaret sui agminis densitate... supernae opis defendit auxilio*. Le sens que nous adoptons ressort assez clairement du simple rapprochement de ces mots : *diffusas exercitus*, d'une part, *agminis densitate*, de l'autre.

L'armée des Huns se concentra donc naturellement dans cette vaste plaine où viennent converger les différentes voies dont nous avons parlé. En s'établissant le long de la voie Riot., cette voie transversale ou de raccordement mentionnée plus haut, Attila fermait les avenues de Troyes et arrêta l'armée ennemie aux débouchés de cette région montueuse, ne lui laissant qu'une lisière étroite où il ne pouvait se déployer. Cette position lui offrait plusieurs avantages : il avait dans son voisinage une ville importante et une riche contrée qui lui assuraient de précieuses ressources ; il maintenait l'ennemi dans un pays ravagé où les accidents de terrain entravaient ses mouvements et gênaient ses communications ; enfin il gardait ses lignes de retraite, pouvant en cas d'échec choisir entre trois directions aboutissant au Rhin, Châlons, Brienne, Langres.

Un seul historien nous fournit des indications détaillées sur les incidents de la bataille et quelques données topographiques sur le lieu où elle a été livrée c'est Jordanès. Le récit qu'il nous a laissé est celui qui a le plus attiré l'attention de ceux qui ont traité la question qui nous occupe. Nous n'ignorons pas que cet historien offre peu de garanties de véracité et que son livre est rempli d'erreurs. Néanmoins, il serait déraisonnable de tout rejeter. Nous ne pouvons oublier que Jordanès était Goth d'origine et qu'il écrivait moins de cent ans après l'événement. Lorsqu'il fait appel à certains souvenirs encore vivants, lorsqu'il

donne quelques renseignements circonstanciés et précis sur des faits particuliers dont l'imagination avait été vivement frappée et qui faisaient encore l'objet soit des conversations soit des récits populaires, il ne pouvait évidemment heurter de front des opinions courantes et des traditions qui remontaient à si peu d'années. Nous croyons qu'on peut admettre dans son ensemble le tableau saisissant qu'il a tracé de cette bataille. Le trait est vigoureux et puissant : trois lignes s'en détachent ; trois mots en résumé l'impression : une plaine, un ruisseau, une crête allongée.

Pour bien comprendre le récit de Jordanès, il n'y a qu'à se placer sur la route de Troyes à Sens, à sept ou huit kilomètres de la première ville, les incidents de cette journée se dérouleront pour ainsi dire sous les yeux du spectateur. Tout s'explique, tout s'éclaire d'une lumière que les commentaires ne peuvent qu'affaiblir. Cette fameuse colline par exemple, dont il est si difficile ailleurs de comprendre l'importance décisive, se montre ici sous son vrai jour et la narration en acquiert un relief d'une étonnante vérité. Rien n'est vraiment plus facile que de localiser de là les diverses circonstances du récit.

Le long de la voie Riot s'alignent les chariots des Huns, Au delà de cette voie, à une distance d'environ quatre ou cinq kilomètres, s'ouvrent les cols de la Grange-au-Rez, de Torvilliers, de Prugny par où débouchent les Romains et leurs alliés. Les innombrables escadrons des Huns couvrent et balaièrent la plaine. Les Romains alors, du seuil de la Grange-au-Rez, inclinent à gauche, s'engagent sur cette pente douce qui s'élève en forme de colline, *excrescit in modum collis*, qui devient un crête allongée, *jugum*, et, en dernier lieu, une vraie montagne, *mons*, dominant de cent quarante mètres et débordant l'aile droite des Huns.

Attila aperçoit cette manœuvre et comprend. aussitôt le danger auquel elle l'expose. Il envoie en toute hâte des troupes qui gravissent en une longue et mince colonne les pentes ardues, par ce chemin encore visible, creusé dans une entaille de la montagne et partant de *Maurica*. Ces troupes arrivent trop tard et en nombre insuffisant : les Romains n'ont pas de peine à les rejeter du plateau. Attila juge alors la situation bien compromise. D'après l'historien, il montre à ses soldats l'ennemi couronnant les hauteurs et leur demande un suprême et dernier effort. Les Romains ont l'avantage de la position : ils l'emportent à la fin *montis beneficio* : ils descendent les pentes avec l'impétuosité d'un torrent : la mêlée est effroyable aux abords de *Maurica*. Toute la contrée contiguë, là où viennent mourir les derniers contreforts de la montagne, s'appelle encore aujourd'hui *les Corps*, en souvenir peut-être de cet immense massacre.

A l'autre aile, les Wisigoths font une manœuvre analogue. Là prend sa source à la fontaine Nagot un petit cours d'eau, la Vienne, qui n'est autre sans doute que ce ruisseau à demi desséché où, s'il faut en croire l'historien, le sang coula à flots. Par une étrange coïncidence, ce ruisseau, ainsi que le hameau bâti sur ses bords, a porté de temps immémorial et porte encore aujourd'hui le nom de *Rivière de Corps*. On trouve dès le XIIe siècle des titres mentionnant ce nom, *Riparia de Corps*. Ainsi battu à ses deux ailes, Attila s'enfuit précipitamment dans son camp. Ce camp était voisin de la montagne, probablement dans cette vaste plaine de la Royale qui sépare les Noes de Montgueux et qui forme une sorte de plateau légèrement exhaussé au-dessus du niveau de la vallée. On sait le reste : Attila est contraint d'évacuer la Gaule.

Reste à examiner un dernier document dont le texte, jugé jusqu'ici fort obscur, s'éclaire dans notre système d'une lumière inattendue. Nous voulons parler des anciens actes de saint Loup. Ce saint personnage fut, comme on le sait, emmené

par Attila jusqu'au Rhin. Pour le roi des Huns, c'était un otage précieux, pouvant répondre du salut de son armée et de sa propre personne. Quand l'évêque rentra dans Troyes, il trouva cette ville dans l'épouvante. Les Bollandistes ne peuvent s'expliquer ce subit affolement dont la population a été saisie. **Que craignaient donc les Troyens ?** disent-ils : **Attila et son armée ont regagné le Rhin.** Mais qu'on veuille bien se figurer la campagne aux environs de Troyes, après une telle bataille. Tout avait été détruit. N'est-ce pas un Troyen qui a dit le premier : **Il ne restait absolument rien debout après le passage des Huns ?** N'est-ce pas également de Troyes qu'est sortie la fameuse formule *flagellum Dei*, qui est devenue l'épithète légendaire attachée au nom d'Attila et qu'il faut entendre dans son sens latin : **Tu es le fléau de Dieu et le maillet avec lequel la Providence frappe sur le monde ?** Cent soixante mille morts ou blessés, dit-on, restaient sur le sol au lendemain de la bataille. La population à tout prix veut se soustraire à cet odieux spectacle : peste, épidémie, famine, elle a tout à redouter. On s'enfuit avec l'évêque : on va d'abord à *Latisco* : l'abbé Le Bœuf veut que ce soit Linçon. Il est incontestable que cette localité doit se trouver à proximité de Troyes. L'évêque reconnaît bien vite que le pays est inhabitable depuis Troyes jusqu'à la montagne qui sert de refuge : *turbatum osque ad montis perfugium expertus*. Il s'agit sans doute de Montaigu ou de Montgueux ces deux montagnes sont aux deux extrémités du champ de bataille. Il faut aller plus loin : on court à *Olericum*, Lirey, Villery, qu'importe ? Deux ans se passent : le calme peu à peu se fait dans les esprits : les émigrants deviennent de plus en plus rares : *offensus venientium raritate suorum*, saint Loup abandonne enfin son projet d'émigration.

Nous avons peu de choses à dire de deux autres documents de provenance troyenne, la seconde vie de saint Loup et les actes de Saint-Mesmin, parce que l'on a suffisamment démontré, croyons-nous, le peu de confiance qu'ils méritent. Disons cependant du premier qu'il contient la mention expresse d'un combat aux portes de Troyes : il prouve au moins qu'à l'époque où il fut composé on croyait généralement à Troyes qu'une bataille avait été livrée aux abords de cette ville. Nous ne voyons pas bien ce que le second peut prouver, soit pour, soit contre notre système. Suivant toutes les apparences, la députation du diacre de Troyes, Memorius, envoyé par son évêque au roi des Huns, se rapporte au premier passage d'Attila près de Troyes. Si Memorius a été réellement envoyé dans la direction de Saint-Mesmin lors de la retraite d'Attila, il a pu rencontrer un parti de Barbares battant la campagne ; mais certainement le roi des Huns n'était point et ne pouvait être à Brolium, et ce n'est pas Attila que Memorius y a trouvé.

M. Longnon estime qu'en raison de la configuration topographique des environs de Troyes, il y a impossibilité de placer la *campania Mauriacensis* de Frédégaire dans un rayon aussi étroit. Il nous serait facile de prouver par des exemples que le mot *campania* de Frédégaire est l'équivalent du mot campus de Grégoire de Tours. La plaine *Mauriaque* ou des *Maures* est la lisière de la forêt d'Othe. Si l'on n'a en vue qu'une mention purement topographique, si l'on se rappelle qu'un des sens accessoires du mot latin campus est précisément celui de champ de bataille, que la ville de Troyes, bien que qualifiée de *civitas*, n'était en réalité qu'une fort petite ville, on comprendra que cette plaine des Maures ait été considérée comme distincte de la plaine de Troyes dont elle était séparée par le vaste campement des Huns. Il faut bien admettre le fait puisque le texte est formel : ajouter ou supprimer un chiffre, c'est se lancer dans tous les hasards de l'hypothèse et des conjectures.

Maurica était à coup sûr une localité bien modeste. L'aspect du terrain ne semble pas comporter un centre de population considérable. Ce n'est ni un *oppidum*, ni un *castrum* ni un *vicus*, ni même *une villa* : on ne lui donne que l'appellation vague de *locus*. Peut-être, nous n'émettons cette conjecture que sous toutes réserves, n'était-ce qu'un poste militaire, une *vexillatio*, où séjourna plus ou moins longtemps un détachement de ces soldats romains qui, au ive siècle, portaient le nom de Maures. La notice des Dignités nous apprend que des fantassins et des cavaliers étaient ainsi désignés et qu'il y en avait dans la Sénonaise. Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer l'existence de diverses localités échelonnées le long de la voie militaire de Sens à Troyes et dont le nom renferme le radical *Maur* : Villemaur, Villemoiron, Morey, la Fosse-Maure, Vaux-mort. L'épigraphie atteste le passage ou le séjour de soldats venus d'Afrique aux environs d'une bourgade du Jura qui s'appelle Moirans. Si *Maurica* était un poste militaire, comme elle était située au bas de la montagne à l'endroit même où commence la plaine, comme elle a joué un rôle capital dans la bataille et que c'est là qu'ont été portés les grands coups, on comprendra que les survivants aient été particulièrement frappés de ce nom, qu'ils en aient surtout gardé le souvenir et que les Bourguignons, par exemple, dans le texte de leur loi rédigée si peu de temps après la bataille, aient dit *pugna Mauriacensis*.

On est trop disposé à juger d'après les idées modernes les opérations militaires des anciens. Les armées les plus nombreuses se mouvaient alors sur des espaces restreints. On sait quelles multitudes ont pu se loger sur le plateau d'Alise. On peut voir, dans la campagne de César contre les Helvètes, les Romains s'approcher de l'ennemi à quinze cents pas sans prendre le contact comme on dit aujourd'hui et sans en venir aux mains. Les Teutons, avec leurs immenses convois, ont défilé six jours durant devant le camp de Marius, à la portée de la voix et du javelot, et la bataille n'a eu lieu que plus loin dans une étroite vallée, sur un terrain accidenté qui n'avait ni les dimensions ni l'ampleur du *campus Mauriacus*.

Concluons. Les contradictions et les divergences qu'on a relevées dans les textes où il est fait mention du champ de bataille d'Attila ne sont qu'apparentes : au fond, tous ces textes sont d'accord. La localité qui a donné son nom à la bataille s'appelait en latin *Maurica* : ce lieu s'appelle en français *les Maures*. La plaine avoisinante a été régulièrement désignée par les noms de *Mauriacus campus*, de *campania Mauriacensis* et de *campi Mauricii* : on a pu la placer soit en Champagne, soit dans les champs Catalauniques. La plaine des *Maures* satisfait d'ailleurs à toutes les autres conditions du problème. Depuis longtemps les *Maures* ne sont plus habités : ce nom même s'efface de plus en plus et tend à s'oublier d'année en année : il disparaîtra bientôt devant les dénominations modernes et banales, la *Richasse*, la *Grand'côte*, les *Beauvaux*. Un vieux chemin, un obscur lieu-dit oublié dans le cadastre, voilà tout ce qui reste de la ville, du village, hameau ou poste militaire où se sont décidées les destinées du monde.

ABCDEFGHIJ

1 *Revue des Questions historiques*, VIII, p. 334 et suiv.

2 *Bibl. de l'École des chartes*, XXI, p. 370 et suiv.

3 *Géographie de la Gaule au VIe s.*, p. 334. M. A. Longnon donne toute la bibliographie du sujet. Nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer le lecteur.

4 *Véon*, diminutif de voie.